

Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : marion.richard@energie-partagee.org

Je soussignée : Claire BRABAN TICCHI

Fonction: Directrice des Partenariats ENR

Représentant la structure membre d'Energie Partagée Association : SOREGIES

Suppléant : Hervé LECOMTE

Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Energie Partagée en 2024

L'organisme représenté appartient au :

☐ Collège 1 : Membres fondateurs et assimilés

Fait à Poitiers.

Date: le 11 avril 2024

Signature:

Claire BRABAN TICCHI



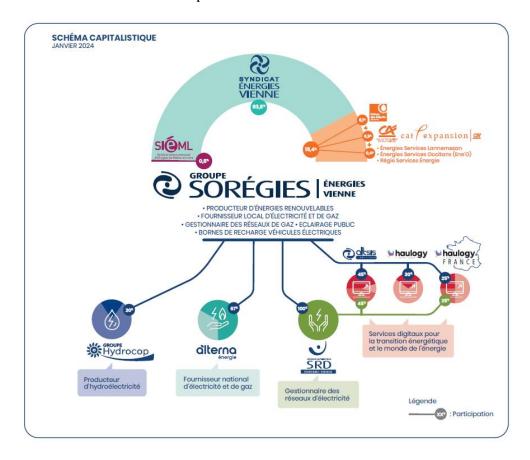
Présentez votre structure en quelques lignes :

Depuis sa création en 2001, SERGIES développe, construit et exploite de nombreux projets d'énergie renouvelable aux côtés des collectivités locales et des citoyens.

Convaincue que la transition énergétique dans les territoires ne pourra s'accélérer que grâce à une appropriation des projets ENR par les habitants, SERGIES a souhaité très tôt soutenir ENERGIE PARTAGEE en devenant

membre fondateur.

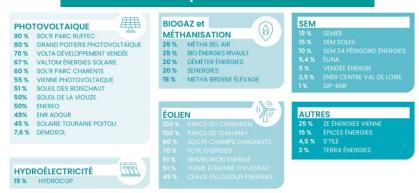
Depuis le 1er janvier 2024, notre SEM est pleinement intégrée au groupe SOREGIES en tant que Direction de la Production des Energies Renouvelables. Ce modèle de fournisseur et producteur intégré vise à placer la production ENR au cœur de sa stratégie pour notamment limiter son exposition à la volatilité des prix de marché de l'énergie et ainsi assurer à ses clients des offres de fourniture compétitives durablement.



Le groupe est à l'initiative de la création des 1ères SEM EnR. L'activité de production d'Energies renouvelables est ancrée dans les territoires, en associant tous les acteurs, de la phase de concertation jusqu'à la gouvernance des projets. Ainsi, les collectivités, comme les citoyens sont historiquement parties prenantes de tous nos projets.



Les filiales et participations du Groupe dans les EnR



⇒ Nos réalisations au 31/12/2023 :

577 GWh issus des actifs de production détenus par le Groupe 144 MW de photovoltaïque mis en service 18 parcs éoliens (170 MW)

41 centrales hydroélectriques (97 MW)

Spécialiste dans les domaines :

- De l'éolien > 60% de notre mix énergétique,
- Du photovoltaïque (sur toitures, au sol, en ombrières et flottant) > 27% du mix énergétique,
- De l'hydroélectricité > **11%** du mix énergétique.

C'est aussi:

- Des investissements massifs en France > 500 K€ d'actifs,
- Une énergie décarbonée, verte et locale, qui a permis d'économiser 173 000 t de CO₂ (300 g de CO₂/kWh)
- Une production équivalente à la consommation électrique de 321 000 citoyens hors chauffage
 - \Rightarrow *Partenariats*:
 - Une présence dans près de 40 sociétés de projet (en filiales ou participations),
 - notamment aux côtés d'ENERGIE PARTAGEE dans des projets éoliens
 - déjà mis en service : la ferme Eolienne d'Avessac dès 2017 (aux côtés de TESDAN LE VENT), le parc éolien de La Chapelle Montreuil avec ENERGIE PARTAGEE IN-VESTISSEMENT (SOCPE CHAMPS CHAGNOTS), mais aussi dans des projets aux côtés de la SEMER, SIP EnR (...)
 - > ou à venir (en Haute Vienne par exemple)
 - Historiquement dans la Vienne, SERGIES a essaimé depuis plusieurs années des partenariats aux 4 coins de la France.
 - le développement des énergies renouvelables dans le bassin de l'ADOUR où l'institution Adour a sélectionné SOREGIES pour installer des centrales solaires flottantes et installations hydroélectriques. Il s'agit d'un partenariat pour l'aménagement en énergies renouvelables de 22 réservoirs, pour le soutien d'étiage en collaboration avec l'AREC Occitanie, l'Institution Adour, SEM EnR64, Enerlandes, HA-Py Energies, la SEM EnR32 et Terra Energies. Dans ce cadre, ENERGIE PARTAGEE a été impliquée depuis



le début dans un accompagnement global sur la communication (création de site internet), l'animation et la concertation locale à l'avenir.

Toutes nos réalisations ont été permises grâce aux valeurs qui nous animent : proximité, citoyenneté, et performance ; au service du territoire et du collectif local.

⇒ Au-delà du métier historique de producteur, un développement de compétences nouvelles

Depuis la crise COVID, la volatilité du marché de l'énergie a souligné la nécessité de pouvoir s'adosser à des entreprises capables de :

- valoriser au mieux et de façon agile la production des projets ENR (sortie anticipée des contrats d'Obligations d'Achat, recherche de contrepartie PPA)
- labelliser la production EnR (ex : obtention du label VertVolt très engagé depuis 2021) et ainsi proposer aux acteurs territoriaux de partager la valeur de l'énergie via des offres d'énergie verte locales adossées à des actifs de production ENR locaux

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

Depuis sa création, SERGIES devenue SOREGIES a cherché a essaimé sa philosophie en cocréant des SEM locales, convaincue que la transition énergétique ne pourrait se déployer qu'avec les territoires.

Comme ENERGIE PARTAGEE, avec laquelle elle collabore régulièrement dans la gestion de SPV communes (Ferme éolienne d'AVESSAC, Parc de CHAMPS CHAGNOTS, SEM SIPENR...), ou sur des projets ENR en devenir, nous sommes souhaitons un développement concerté des ENR.

A l'heure où la France et les territoires sont à un carrefour historique pour accélérer la transition énergétique, ENERGIE PARTAGEE constitue un véritable outil de soutien de la filière par l'implication de collectifs de citoyens.

En tant qu'acteur historique du développement des ENR dans l'Ouest, SOREGIES a toujours cherché à agir à son échelle. L'enjeu de relocalisation de l'énergie est central et ne pourra s'accélérer qu'avec une acceptabilité sociale forte de tous les acteurs – ceci constitue la raison d'être d'ENERGIE PARTAGEE mais aussi la mienne et l'ADN de SOREGIES.

Intégrer ENERGIE PARTAGEE c'est d'abord définir et partager les orientations stratégiques du mouvement pour contribuer à cette acceptation sociale. C'est aussi faire la promotion d'ENERGIE PARTAGEE dans toutes les instances représentatives nationales dans lesquelles le Groupe SOREGIES est pleinement impliqué (AMORCE, SER, ELE ...).



Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

Intégrer le mouvement ENERGIE PARTAGEE, constitue pour moi, un moyen d'apporter :

- un réseau de partenaires ancrés dans les territoires (SEM, Entreprise Locales d'Energie, Syndicat d'Energie, Syndicat de déchets ...) qui ont à cœur de développer des projets d'ENR partout en France
- une expertise sur des sujets innovants maitrisés (sortie d'OA, valorisation PPA, Autoconsommation territoriale ...), en cours d'exploration (stockage, flexibilité ...) dans le Groupe SOREGIES avec une dimension transversale de la chaine de l'énergie (de l'AODE, au gestionnaire de réseau, du producteur jusqu'au fournisseur local d'énergie verte)
- une expertise technique de nos équipes d'ingénieurs développement de l'étude des projets jusqu'à leur financement
- une expertise technique de notre équipe d'ingénieurs agrégation
- une expertise dans la communication, le marketing. L'action d'ENERGIE PARTAGEE ne sera que plus forte si la façon dont on la porte est compréhensible par tous et duplicable dans les territoires de manière efficace.